

Déclaration de politique communale de la Ville de Braine-le-Comte 2018-2024

En synthèse

Suite aux élections communales du 14 octobre 2018, les groupes BRAINE (13 sièges) et PS (5 sièges) ont souhaité unir leurs forces pour gérer notre Ville de Braine-le-Comte durant les six prochaines années. Le pacte de majorité présenté par les deux composantes a ainsi été approuvé lors du Conseil communal du 3 décembre 2018.

Si les deux formations politiques ont déjà géré ensemble Braine-le-Comte durant deux législatures (2006-2012 et 2012-2018) avec pour effet bénéfique la confiance et la loyauté entre elles, elles ont cependant souhaité améliorer la méthode de fonctionnement, en laissant une place plus importante encore aux citoyens et un respect total de l'opposition (ECOLO et Ensemble-CDH).

Ainsi, si l'on peut synthétiser en quelques points les lignes de force de cette mandature, mentionnons :

- **La participation citoyenne** : par la création d'un échevinat dédié et de groupes de travail paritaires citoyens / politiques ;
- **La communic'action** : en lien avec la participation citoyenne, renforcement de la communication sur les actions réalisées (revue communale) mais aussi sur le débat démocratique (conseils communaux régulièrement diffusés en direct) ;
- **L'urbanisation durable, raisonnable et raisonnée** : sans œillères par rapport à l'évolution démographique de la Belgique et la nécessité de loger nos générations futures, digestion des projets d'urbanisation en concertation avec la population ;
- **La mobilité** : stationnement en centre-ville et pour les navetteurs, prise en compte des modes doux, réflexion sur le contournement ;
- **Le développement durable transversal** par la création d'un échevinat dédié avec une cohérence dans les attributions pour influencer concrètement notre avenir ;
- **L'accentuation des services à la population** : de toutes les générations avec l'ouverture d'une nouvelle crèche, de résidences-services pour les aînés et l'entretien des infrastructures communales existantes.

Tout ceci dans un contexte de tutelle financière du CRAC et discours-vérité sur l'état des choses. Pas de fausses promesses, pas de déclaration à rallonge avec des objectifs impossibles à atteindre.

Une déclaration de politique communale vraie, sincère, réaliste et optimiste.

La méthode

Le Collège Communal

D'une moyenne d'âge de 40 ans, représentant toutes les catégories de la population, le Collège communal a pour mission de gérer les affaires journalières de notre Ville.

Au fil des années, les matières se sont multipliées et leur complexité également. Les membres du Collège se doivent donc d'être plus disponibles qu'auparavant. C'est ainsi que chaque membre s'est engagé à réduire au maximum son temps de travail « autre » pour se consacrer pleinement à la fonction scabinale ou mayorale.

Aucun membre du Collège n'est propriétaire de ses attributions, la transversalité devra continuer à être de mise. Il en va de la cohésion de l'équipe et de son efficacité. La confidentialité des débats devra également être strictement respectée.

Le Collège se réunit chaque semaine et, à l'initiative du Bourgmestre, des réunions de « mise au vert » seront aussi organisées pour travailler davantage certains sujets en prenant le temps de la réflexion.

Le Conseil Communal

Le Conseil Communal est le lieu où la démocratie locale s'exprime, délibère et contrôle l'action du Collège.

Par souci d'économies du double jeton de présence et ayant entendu les commentaires de la population pendant la campagne électorale, le poste de président du Conseil n'est pas renouvelé, c'est donc le Bourgmestre qui assumera cette tâche en veillant à ce que chaque groupe ait la parole. Pour ce faire, un règlement d'ordre intérieur, conçu et voté par l'ensemble des partis, sera mis en application dès le Conseil de février 2019.

Les débats du Conseil communal seront retransmis en direct sur les réseaux sociaux afin d'encourager les citoyens à s'intéresser à la démocratie locale.

La participation citoyenne

Chapitre à part entière, la participation citoyenne sera l'un des défis de cette mandature. Si elle existe depuis de nombreuses années de par l'existence de commissions (obligatoires ou non) et de par la communication importante, elle ne comble pas toutes les attentes.

C'est pour cela que la majorité a souhaité créer une attribution scabinale spécifique afin de coordonner la participation citoyenne. C'est un échevinat essentiellement transversal qui sera lancé sur base d'un groupe de travail réunissant les quatre formations démocratiques du Conseil communal.

Dans le même ordre d'idée, des groupes de travail remplaceront les commissions communales telles qu'on les a connues auparavant. Si une partie de ces groupes restera « technique » et donc réservée

aux représentants politiques, la nouveauté résidera en la création de groupes avec le sens de la parité politique-citoyens : 8 citoyens pour 8 politiques (2 par parti, mettant tout le monde sur le même pied d'égalité). Sur les douze groupes de travail créés, la moitié seront ouverts paritairement aux citoyens.

GT ouverts paritairement aux citoyens :

- GT Mobilité (suivi du PCM)
- GT Déchets
- GT Santé, égalité des chances et commune hospitalière
- GT Travaux
- GT Folklore / Carnaval
- GT Commerce local

GT techniques et politiques (ex-commissions communales formelles) :

- GT Participation citoyenne (qui aura pour vocation d'être ensuite ouvert aux citoyens)
- GT Logement public
- GT Finances communales
- GT Synergies Ville/CPAS
- GT Transition numérique / Informatique
- GT R.O.I. Conseil communal

Les président(e)s des groupes de travail auront pour mission de venir régulièrement devant le Conseil communal pour rendre compte des discussions et orientations desdits groupes.

La transparence budgétaire

Toutes les communes wallonnes connaissent désormais des problèmes financiers, notamment depuis l'application des normes budgétaires européennes SEC. Des facteurs extérieurs sont progressivement venus plomber l'autonomie communale : le tax shift diminuant les recettes de l'IPP, la cotisation de responsabilisation pour la problématique des pensions, les nouvelles taxes et redevances appliquées aux villes et communes (taxe kilométrique, incinération des déchets,...)

Parallèlement à cela, notre Ville a dû faire face à des difficultés financières sous la précédente mandature (recettes fédérales en baisse ; poids de la dette en hausse) et a donc sollicité un prêt au CRAC (Centre régional d'aide aux communes). Ce prêt fut accordé contre la remise d'un plan de gestion strict, contrôlant les dépenses (balises), maximalisant les recettes et rendant attentif tout un chacun sur la prudence budgétaire.

Le nouveau Collège souhaite dans ce contexte accentuer la transparence budgétaire et la pédagogie. Les matières liées aux finances passionnent malheureusement peu les foules de par leur côté technique, et pourtant elles sont essentielles.

Cette transparence s'appliquera également dans la prise de décision : chaque dépense sera dûment justifiée, chaque projet sera chiffré, priorisé dans le temps et discuté avec chaque intervenant. La chasse aux subventions sera par ailleurs renforcée.

Les axes programmatiques de la mandature

La volonté de la majorité n'est pas de faire un catalogue exhaustif de toutes les réalisations envisagées. Nous pensons qu'il est important de donner une ligne claire et simplifiée aux Brainois sur base d'axes fondamentaux, classés ci-après par ordre alphabétique.

Accueil de la petite enfance

Cette matière est gérée par le CPAS. A l'heure actuelle, notre Ville compte 116 places d'accueil publiques, accueillantes conventionnées comprises. Cette mandature verra la nouvelle crèche de 60 lits s'ouvrir à la Cité Rey, à côté de la maison de repos. Dans une optique de rationalisation des dépenses, deux de nos MCAE (Maisons communales d'accueil de l'enfance, 24 lits au total) seront incorporées dans la nouvelle crèche : le personnel et les enfants seront transférés, le gain net de lits sera donc de 36.

Cependant, pour continuer à accroître le nombre de places disponibles, et pour donner de l'emploi à bon nombre d'accueillantes d'enfants en recherche de locaux, les deux MCAE en question seront données en location à des accueillantes autonomes privées. De quoi ajouter des places complémentaires.

Agriculture

En lien avec le développement économique, les circuits courts seront encore davantage favorisés. Notre agriculture locale sera encouragée et soutenue. Dans le même esprit que la charte « agriculteurs-citoyens », l'agriculture sera aussi expliquée à la population, dans un principe de vivre ensemble dans notre Ville qui se veut avant tout rurale, forte de ses 106 exploitations agricoles encore en activité.

Les agriculteurs seront partenaires des travaux de lutte contre les coulées de boues et inondations déjà connues sur notre territoire.

Aînés

L'aide et l'animation de nos aînés sera toujours garantie par notre animatrice seniors qui sera associée au Plan de Cohésion Sociale, en collaboration avec le Conseil consultatif des Aînés. Ses actions seront encouragées. L'intergénérationnel et la lutte contre l'isolement seront les fils conducteurs de notre action.

Aménagement du territoire - Urbanisme

Le Bureau du Plan l'a annoncé : d'ici 2070, nous serons 2 millions de belges en plus. La proportion d'évolution démographique est d'ailleurs très forte à Bruxelles et aux alentours. Par ailleurs, le nombre de ménages d'une seule personne augmente sensiblement. Nous ne pouvons pas fermer les yeux sur ces indices : nous devons loger nos générations futures. Pour ce faire, nous digèrerons les projets d'urbanisme prévus, en faisant attention à préserver le caractère rural de notre Ville mais aussi à dépolluer et revitaliser les chancres urbains.

L'urbanisation est régie notamment dans le schéma de structure communal voté en 2013 à l'unanimité du Conseil communal. La philosophie dominante étant de densifier les noyaux urbains et de respecter les zones plus rurales. Un guide d'urbanisme sera rédigé pour embellir notre Ville.

Trop peu utilisées par le passé, les charges d'urbanisme deviendront monnaie courante dans tout projet urbanistique. La concertation citoyenne sera également encouragée notamment avant le dépôt d'un projet.

Enfin, le Plan Communal de Développement Rural sortira de terre par son passage devant la CRAT (Wallonie) et le phasage de la mise en œuvre des différents projets étudiés avec la population.

Bâtiments communaux - Patrimoine

Comme déjà réalisé, l'entretien de nos bâtiments communaux continuera à se faire, par phases, année après année. Les dossiers de mise aux normes, conservation, amélioration de la performance énergétique seront poursuivis.

Bibliothèque - Ludothèque

A l'heure d'écrire ces lignes, la bibliothèque se remet doucement d'un incendie. Cet événement sera un levier pour accélérer l'agrandissement, aux normes, du bâtiment pour améliorer l'accueil de la section jeunesse notamment.

D'autres travaux viendront améliorer cette infrastructure aux 4.400 lecteurs.

Bien-être animal

Déjà créé sous la précédente mandature, le bien-être animal restera une compétence scabinale importante avec la stérilisation des chats errants, une nouvelle convention avec la S.P.A. de La Louvière pour la prise en charge des animaux abandonnés, la mise en place d'une brigade pour faire respecter le Code wallon du bien-être animal, distribution de poules de réforme, etc.

Centre Public d'Action Sociale

Les CPAS font face eux aussi à des demandes d'aides accrues notamment en matière de logement. Les services sociaux seront maintenus et mieux encadrés.

Les projets-phare d'infrastructure comme la nouvelle crèche, la résidence-services ou encore l'extension de la maison de repos verront le jour sous cette mandature.

Parallèlement à cela, et en concertation avec la Ville et Haute Senne Logement, l'offre de logements publics sera dopée, notamment en matière de transit, en ce qui concerne plus spécifiquement le CPAS.

Enfin, l'aide sociale sera continuellement financée. Des provisions ont été faites en ce sens au budget communal pour garantir un juste financement du bras social de notre Ville.

Cimetières

Sous la précédente mandature, le règlement communal des cimetières a été remis à jour et aux normes. Nous veillerons à poursuivre son application et à obtenir une gestion active des cimetières tout en respectant les familles.

Depuis les nouvelles normes en matière de désherbage, les projets-pilote de verdissement seront poursuivis dans l'ensemble des cimetières.

Cultes et philosophie

Les cultes continueront à être soutenus, conformément à la loi. Un phasage de restauration du patrimoine religieux sera également réalisé, en fonction des disponibilités financières et des subventions possibles ou reçues.

Par ailleurs, nous nous engageons à soutenir également toutes les autres formes d'orientation philosophique comme nous le faisons déjà pour la Maison des Associations Laiques.

Culture

La thématique culturelle est régie par l'asbl paracomunale « Centre culturel ». Elle se dotera sous cette mandature d'un tout nouveau contrat-programme avec la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Une attention particulière sera également donnée aux infrastructures culturelles, en réfléchissant à une amélioration de la Salle Baudouin IV et en poursuivant les collaborations avec les lieux privés (Verrerie, Ferme du Planois, etc).

Développement durable

Outre la création d'un échevinat spécifiquement dédié à cette matière transversale, notre priorité sera de renforcer les actions du service environnement et éco-conseil.

Une grande réflexion sera lancée sur la production (ou plutôt la non-production) des déchets et sur le traitement de ceux-ci. Le passage en intercommunale de traitement des déchets est envisagé, sans perte d'emplois au sein de notre service des travaux.

Le traitement alternatif des déchets sera davantage encouragé en conscientisant les citoyens.

Les sanctions administratives communales seront renforcées, avec l'aide de nos agents constatateurs (désormais équipés de leur propre véhicule) et des moyens technologiques (voir dans la partie sécurité) pour lutter contre les incivilités et les dépôts clandestins.

En matière d'énergie, un cadastre énergétique de nos bâtiments sera réalisé en vue de réduire les consommations et d'optimiser des moyens alternatifs et durables. Un conseiller en énergie sera engagé en fonction des disponibilités budgétaires, avec également une mission transversale. Ceci en plus du Guichet de l'énergie de la Wallonie que nous avons la chance d'avoir dans notre Ville.

Le développement durable n'est pas un slogan mais bien la prise de conscience que nous devons toutes et tous changer nos habitudes pour garantir un avenir à nos enfants.

Développement économique

Notre Ville compte une ADL (Agence de développement local). Ses missions seront précisées et renforcées pour être un réel vecteur de développement économique de notre Ville.

Une réflexion sera également entamée sur le commerce local en centre-ville, sur les circuits courts, les produits locaux, les opérations de promotion économique. De nouvelles enseignes pourvoyeuses d'emploi verront le jour en périphérie de la Ville mais elles ne doivent pas impacter la vie de notre centre-ville. Ceci en lien avec la problématique du stationnement (voir infra).

Egalité des chances

La sensibilisation à l'égalité des chances se poursuivra avec le groupe de travail lié à cette thématique. De même, notre Ville ayant reçu le label « Handycity », nous poursuivrons les actions en faveur de l'accès aux personnes à mobilité réduite, toujours sous la vigilance d'un échevinat dédié.

Par ailleurs, nous veillerons à maintenir notre statut de commune hospitalière.

Emploi

Notre structure parcommunale « 6 Beaufort » continuera ses missions et un nouveau contrat de gestion entre la Ville et l'asbl pérennisera la collaboration. Une réflexion sera menée pour relancer un « salon de l'emploi » et axer la communication sur les métiers en pénurie.

En collaboration avec l'ADL, toute initiative économique permettant de créer des emplois sur notre territoire sera encouragée.

Enseignement

L'enseignement communal est diversifié et de qualité. Sous cette mandature, l'accent sera mis sur les infrastructures. Des projets ont été rentrés auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles en fonction des programmes prioritaires de travaux. Cela touche notamment les implantations scolaires dans les villages avec comme leitmotiv de supprimer tant que faire se peut les modules préfabriqués.

Une solution sera également trouvée pour les cours de cuisine de notre Ecole industrielle et commerciale dont l'attrait et le nombre de formations proposées devront être dopés.

L'académie de musique devra également voir ses infrastructures améliorées et voir son matériel remplacé progressivement en fonction des besoins et des disponibilités budgétaires.

Enfin, parce qu'il faut prévoir l'avenir dès maintenant, un projet de création d'une nouvelle école communale fondamentale en centre-ville sera initié. Tandis qu'une réflexion sur l'immersion linguistique dans un des villages sera lancée.

Espaces verts

Les nouveaux quartiers qui naissent dans notre Ville font apparaître de nouveaux espaces verts en gestion publique communale. C'est notamment le cas d'un nouveau parc de deux hectares au lieu-dit du Champ du Moulin. Nos équipes devront être renforcées pour entretenir ces nouveaux havres de paix urbains.

Une gestion différenciée de nos espaces verts sera encouragée en vue de renforcer la biodiversité et le maillage écologique.

De même, vu les nouvelles réglementations en matière de désherbage, une attention particulière sera donnée aux méthodes innovantes.

Fiscalité - Finances

Fidèles à la méthode exposée plus en avant, nous serons clairs et transparents avec les citoyens. Si nous avons chacun dans notre volonté de baisser la fiscalité, elle ne pourra se faire que si tous les

voyants financiers sont au vert. Malgré cela, une réflexion sera initiée sur la taxe égouts dont la diminution, voire la suppression, sera notre objectif.

Différentes actions en matière de déchets seront également entreprises pour essayer de faire baisser le coût vérité et donc la pression fiscale. Mais là encore, nous sommes sous la contrainte d'entités extérieures (voir la redevance régionale sur l'incinération des déchets). Cependant, la maîtrise de la taxe déchets est l'affaire de tous : tout déchet non produit est un déchet qui pèse pas sur le portefeuille de nos citoyens.

En matière de finances, la Ville est sous plan de gestion avec le CRAC pour une durée de vingt ans, soit jusqu'en 2036. Cela implique la raison budgétaire, le respect des balises de dépenses, la recherche perpétuelle de meilleures recettes. Le plan de gestion et les tableaux de bord seront remis à jour en fonction de la nécessité.

Jeunesse

Notre Ville est une des villes qui compte le plus de jeunes dans sa population. La jeunesse doit donc être valorisée et soutenue. Ainsi, la Maison des Jeunes continuera à recevoir un soutien de la Ville. Le service jeunesse -incorporé dans le Plan de Cohésion Sociale- poursuivra ses missions, notamment d'éducation de rue. La plaine d'été sera maintenue.

Les mouvements de jeunesse seront encouragés en fonction de leurs demandes et projets.

Enfin, le Conseil communal des enfants et le Conseil des jeunes seront des outils pour rendre nos jeunes acteurs de la démocratie et de la citoyenneté.

Jumelages – Coopération internationale

L'échevinat des jumelages sera redynamisé afin de poursuivre les relations d'amitié ou de coopération avec nos amis de Braine (France), Cordoipo (Italie), Vadu Izei (Roumanie) ou encore Ouagadougou (Burkina Faso).

Logement public

Des milliers de ménages sont en attente d'un logement public. Le chiffre est énorme et pourtant bien réel. La collaboration avec Haute Senne Logement et l'Agence Immobilière Sociale sera évidemment maintenue avec pour objectif d'augmenter le nombre de logements publics dans notre Ville.

La Ville et son CPAS seront acteurs de la création de logements notamment via l'ancrage communal et les partenariats public-privé seront encouragés.

Mobilité

La mobilité sera certainement l'enjeu principal de cette nouvelle mandature, sous divers angles.

Le stationnement tout d'abord, en centre-ville, avec une refonte complète de la zone bleue qui sera externalisée. Les cartes riverains seront aussi réformées pour plus d'équité fiscale. Nous veillerons à faire aboutir le dossier du parking de 500 places à l'arrière de la gare, pour lequel nous sommes en partenariat avec la SNCB et b-parking. Une réflexion sera entamée pour les parkings à l'avant de la gare, toujours dans l'optique de faciliter le stationnement des clients des magasins.

Les modes doux seront également mis en avant, avec la réalisation d'une étude complémentaire au plan communal de mobilité existant et le phasage de réalisations concrètes pour donner une réelle place aux deux roues. Les formations aux écoliers seront maintenues.

L'un des points essentiels qui reste en suspens depuis de trop nombreuses années sera pris à bras-le-corps : le contournement. Une étude complémentaire sera demandée au SPW et en fonction des résultats et de l'avis des citoyens, le dossier sera soumis au Conseil communal pour trancher définitivement la question.

La mobilité alternative sera encouragée en étant attentif aux différents appels à projets.

Plan de Cohésion Sociale

Nous profiterons de la réforme wallonne des Plans de Cohésion Sociale pour mettre à jour le nôtre après réflexion sur ses missions et les différents partenariats entrepris.

Le secteur associatif, vecteur de l'implication citoyenne, ainsi que les quartiers, lieux d'implication citoyenne seront toujours autant soutenus.

Ressources humaines

Tous les projets initiés par le politique ne peuvent se réaliser sans une administration communale forte. Si par le passé des économies ont été faites dans le personnel communal, la priorité sera de redoter les services « en souffrance » de moyens humains nécessaires pour bien fonctionner.

De gros chantiers « internes » fondamentaux seront également poursuivis : règlement de travail, statut administratif, descriptif de fonctions, évaluations, concertation syndicale, réflexion sur le second pilier de pension, etc. Le tout en profitant de l'arrivée d'un nouveau Directeur général et de la rédaction d'un « Programme Stratégique Transversal » tel que décidé par le législateur wallon.

Revitalisation urbaine

Un processus de rénovation urbaine a été lancé il y a près de dix ans, avec le soutien de la Région wallonne. Faute de moyens, plusieurs grands dossiers ne sont pas encore sortis de terre. Une large réflexion sera lancée via un groupe de travail ad hoc. Rénovation de la Grand Place, création d'un parking souterrain à la crèche, rénovation de l'espace des Dominicains,... La liste des projets est longue et des orientations devront être prises, à nouveau en concertation avec les citoyens.

Sécurité et prévention

Installées il y a dix ans, les caméras de surveillance en centre-ville ont montré leur efficacité soit pour élucider des affaires soit pour prévenir la petite délinquance. Le parc existant sera renouvelé et étendu grâce aux nouvelles technologies et à la possibilité de travailler en 4G. Les petites délinquances seront ainsi plus rapidement évitées ou sanctionnées le cas échéant, pour importer l'endroit.

La proximité de la police sera encouragée en bonne collaboration avec la Zone de Police de la Haute Senne. Cette dernière, présidée par notre Bourgmestre pendant la moitié de la mandature, sera toujours correctement financée en espérant de meilleurs moyens pour la justice pour le suivi des dossiers. Nous rentrerons également une candidature pour obtenir des gardiens de la paix.

En matière de sécurité routière, des négociations seront entreprises avec le Procureur du Roi pour installer d'autres radars fixes répressifs.

Enfin, la Zone de Secours Hainaut Centre restera correctement financée mais une attention particulière sera donnée à notre ancien corps incendie. L'objectif sera toujours de garantir la sécurité de nos citoyens et le respect de nos pompiers volontaires et professionnels.

Sports – Régie communale autonome

En matière sportive, notre Ville a énormément évolué ces dernières années : nouvelle piscine, nouveaux vestiaires au Poseur, aide à la création d'une nouvelle salle de basket, nouvelles aires de jeux, etc. Il faut raison garder et ne pas vouloir trop, tout de suite. Cependant, via des partenariats public-privés, des dossiers pourront sortir notamment au niveau des infrastructures footballistiques ou encore pour la création de nouvelles aires de jeux.

La Régie communale autonome poursuivra ses missions d'animation sportive, d'entretien des infrastructures sportives et de location de parkings. Quant à la piscine, le partenaire privé viendra y greffer un toboggan, souvent demandé par la population et ce, à coût zéro pour la Ville. Le site du Champ de la Lune sera amélioré avec la création d'une sortie du site et la rénovation des infrastructures sportives.

Enfin, tout sera mis en œuvre pour trouver le financement nécessaire pour réaliser le ballodrome de Steenkerque.

Transition numérique - Informatique

La simplification administrative sera le leitmotiv avec la possibilité de rendre des services à la population directement par internet. Un groupe de travail se penchera sur toutes les nouvelles initiatives que la Ville pourrait prendre ou développer en matière de transition numérique.

Déjà légion sous la précédente mandature, les économies se poursuivront en matière de logistique, d'informatique, de téléphonie fixe et mobile, etc.

Tourisme

Ronquières restera une priorité en matière de développement touristique avec la plateforme de développement du Plan Incliné ou encore le dossier de création d'une aire pour mobilhomes.

L'Office du Tourisme continuera à être l'acteur de développement, du folklore et de la promotion touristique de notre Ville et de nos villages.

Travaux publics

Nous connaissons le cadastre de nos voiries et de nos trottoirs. Nous savons aussi que cela a un coût. Ainsi, pour rénover 100 mètres de voirie, il faut compter 25.000 euros. Nous avons plus de 200 kilomètres de voiries communales : des priorités sont à définir et des choix sont à faire. Nous travaillerons principalement avec les dossiers subsidiés du « Plan d'Investissement Communal » et nous essayerons de phaser des investissements sur fonds propres en fonction des disponibilités financières.

En matière d'égouttage, nous sommes dans le bon au niveau du pourcentage du réseau égoutté. Nous investirons dans l'achat d'une nouvelle hydrocureuse pour entretenir les 6.000 avaloirs de notre entité. Nous acquerrons également une nouvelle balayeuse.

La lutte contre les inondations et les coulées de boues ne sera pas oubliée avec des actions concrètes en fonction des études réalisées par les intercommunales saisies du dossier. Les agriculteurs seront aussi partenaires de ces actions.